

## **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du président et choix du président et du secrétaire d'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
5. Rapport du président
6. Dépôt des états financiers
7. Élection des administrateurs
8. Précisions sur la saison 2021-2022 et parole aux chefs
9. Varia et parole aux membres
10. Levée de l'assemblée

---

### **1. Mot de bienvenue du président et choix du président et du secrétaire d'assemblée**

Jean-Claude Paré, président, propose l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 19 h 50. Jean-Claude Paré agit à titre de président de l'assemblée et Céline Lalbertie agit à titre de secrétaire.

Jean-Claude Paré souhaite la bienvenue aux parents et aux musiciens présents. Il présente l'équipe actuelle du conseil d'administration :

#### Sont présents :

- Chantal Harrison, administratrice et responsable de l'OSJM
- Anne-Marie Brunet, vice-présidente et responsable de l'OCJM
- Sophie Roberge, trésorière
- Catherine Tardif, administratrice
- Isabelle Vohoang, administratrice
- Nicole Lauzière, chef d'orchestre, OCJM
- Marc Aubin, représentant des musiciens de l'OSJM
- Noémie Marchand, représentante des musiciens de l'OSJM
- Sophie Arnold, représentante des musiciens de l'OSJM

#### Sont absents :

- Dean Williams, administrateur
- Georges-Étienne d'Entremont, chef d'orchestre, OSJM

### **2. Constatation du quorum**

Il y a quorum : avec 17 parents et musiciens qui participent à la rencontre (le minimum étant de 15 membres). La liste des présences se trouve à l'annexe A du procès-verbal.

Dans le contexte d'une deuxième expérience avec une tenue d'Assemblée par vidéoconférence, Jean-Claude Paré demande aux participants de respecter les règles suivantes et d'être indulgents:

- Garder les caméras ouvertes durant toute l'Assemblée afin de constater de visu le maintien du quorum
- Garder les micros fermés sauf lors d'une prise de parole
- Lever et agiter la main pour demander la parole et attendre que le président invite à la prise de parole
- Se nommer à chaque prise de parole
- Lever et garder la main levée lors d'une demande d'accord de l'assemblée pour une proposition ou une action, et ce afin de laisser le temps de constater le résultat

Il est précisé que la réunion est enregistrée et sera conservée dans les archives.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Jean-Claude Paré mentionne que les membres ont reçu l'ordre du jour il y a une dizaine de jours. Sophie Roberge propose l'adoption de l'ordre du jour et Anne-Marie Brunet l'appuie.

ADOPTÉ

### **4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle**

Les membres ont préalablement reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020. Parmi les personnes qui étaient présentes en 2020, aucun commentaire n'est à ajouter.

Dispense de lire le PV au complet.

Marc Aubin propose l'adoption du procès-verbal et Catherine Tardif l'appuie.

ADOPTÉ

### **5. Rapport du président**

Nous avons déjà dû faire une croix sur notre saison 2019-2020. Il en fut hélas de même pour notre saison 2020-2021, qui aurait été la 46<sup>e</sup> saison de l'AOJM, malgré tous nos espoirs de voir la pandémie se résorber et un relâchement des mesures sanitaires qui aurait permis une reprise, sous quelque forme que ce soit, de nos activités à un moment ou l'autre au cours de la saison.

De trimestre en trimestre, nous avons suivi l'évolution de la pandémie et l'application des mesures sanitaires, et avons fait et refait des plans pour nos activités. Nous avons chaque fois été forcés d'annuler les activités prévues et de reporter une reprise sous quelque forme que ce soit.

Les trois orchestres auront donc été privés d'une saison et demie.

Mais nous n'avons pas été inactifs pour autant et, alors que nous venons d'amorcer une timide reprise et qu'il demeure bien des embûches sur notre chemin, nous avons quelques motifs de nous réjouir.

Faisons d'abord un petit retour sur la saison qui n'a pas eu lieu, et voyons ce qui se dessine à l'horizon et les défis auxquels nous demeurons confrontés dans cette nouvelle réalité pandémique.

#### **Activités et concerts**

Nous avons prévu une saison « typique » en 2020-2021, soit un concert de Noël en décembre 2020, un concert de l'orchestre symphonique en mars et la reprise du concert du 45<sup>e</sup> anniversaire en mai à la Maison symphonique. S'ajoutait à cela un concert de l'orchestre symphonique dans le cadre du Festival

Montréal/Nouvelles musiques et, normalement, une participation de l'orchestre à cordes junior au Festival de la relève symphonique.

Tout cela aura finalement été annulé ou reporté.

Il en fut de même des fins de semaine de formation intensive que nous tenons deux fois l'an pour chaque orchestre.

### **Volet administratif**

Nous avons profité un peu de l'accalmie pour compléter et consolider la réorganisation de notre Conseil d'administration.

Nous avons aussi consacré beaucoup de temps à annuler et reporter des concerts, et à chercher des locaux alternatifs pour tenter des relances, vu les contraintes qu'on nous imposait de toute part sur la disponibilité et l'utilisation de nos lieux habituels.

Nous avons aussi pu adopter une politique sur le harcèlement, qui était en développement depuis plus d'un an et qui était une exigence de notre subventionnaire, le ministère de la Culture et des Communications.

À l'initiative de notre trésorière, nous sommes passés à un service de téléphonie VoIP, beaucoup moins dispendieux et plus efficace que le service bancal que nous avions de Vidéotron depuis notre installation à l'école Mgr-Parent en 2011.

Nous avons aussi commandé la fabrication de coffres de transport pour nos quatre timbales. Ce sont nos instruments les plus coûteux et leurs vieilles housses de protection en toile ont depuis un bon moment dépassé leur durée de vie utile. Les coffres seront plus robustes et faciliteront la manutention et le transport de ces gros instruments. Ils seront aussi empilables deux par deux, ce qui facilitera leur entreposage.

Enfin, la tâche normalement facile et agréable que représente le renouvellement des contrats de nos chefs s'est avérée plus rocambolesque dans le contexte de l'arrêt des activités et des prestations gouvernementales comme la PCU.

Les chefs terminaient en 2020 un contrat de deux ans qui a été écourté par la force des choses. L'administration précédente, au vu des incertitudes et risques découlant de la pandémie, avait prévu un nouveau contrat d'un an, qui est lui aussi devenu illusoire en l'absence d'activités programmées. Nous tenions cependant à nous assurer de retenir nos chefs au-delà de la crise et aussi à les compenser pour leur disponibilité et les services qu'ils ont quand même rendus pendant la période d'arrêt, notamment la tenue d'auditions en 2020 et en 2021. Je leur ai donc soumis à la fin de cet été un contrat de deux ans, couvrant les saisons 2020-2021 et 2021-2022, avec une « clause COVID », qui a permis de fermer correctement les livres sur le contrat précédent, de traiter équitablement de l'année d'inactivité et de prévoir certains scénarios de rémunération pour la saison 2021-2022, selon les péripéties de la reprise des activités. Ces ententes ont été acceptées et signées par Georges-Étienne d'Entremont et Nicole Lauzière.

L'AOJM demeure sans domicile fixe officiel. Nous avons perdu il y a deux ans le local qui nous servait de bureau et d'entrepôt. Nos biens étaient un peu éparpillés entre un petit rangement à l'école Mgr-Parent, un local vacant non éclairé et peu chauffé et au plancher morcelé à la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke, dont nous n'avons même pas la clef, et chez divers membres de l'organisation.

Craignant qu'on nous impose une fois de plus un déménagement dans un délai très court en vue des projets de développement immobilier déjà annoncés dans le secteur du métro de Longueuil, et comme nous n'avons pas besoin d'avoir sur nos lieux de répétition tous nos dossiers administratifs, l'ensemble de nos musicothèques, et tout le matériel qui ne sert qu'en concert ou pour des activités de financement, nous

avons donc fait la location d'un entrepôt à Longueuil, accessible en tout temps. Avec la collaboration des cols bleus de la Ville de Longueuil, nous y avons transporté et installé tous nos biens. Il reste un peu de travail pour terminer l'aménagement et un grand ménage à faire dans les vieux dossiers, mais nous aurons le loisir de le faire à notre rythme et dans un endroit sécurisé.

### **Volet financier**

L'arrêt de nos activités a bien sûr causé un manque à gagner notamment pour les importants revenus que génèrent les cotisations annuelles et les concerts, surtout le concert de fin d'année.

Il nous a fallu rembourser la quasi-totalité des cotisations de l'Ensemble Prélude, qui a dû cesser ses activités à l'hiver 2020 après à peine deux répétitions. Il en fut de même pour les frais d'inscription de l'édition 2020 du Festival des orchestres de jeunes au Québec, partagés entre les musiciens et l'AOJM.

Heureusement, près de la moitié des gens qui avaient droit à ces remboursements ont choisi d'en faire don à l'AOJM contre l'émission d'un reçu officiel de don, ce qui nous a permis de conserver près de 3000\$.

En contrepartie, plusieurs dépenses n'ont pas été encourues, notamment pour les camps de formation annuels et les concerts et, bien sûr, les honoraires des chefs pour les répétitions et concerts qu'ils n'ont pas dirigés.

Aucune campagne de financement n'a été lancée pour la saison 2020-2021. Mais nous avons quand même pu recueillir plus de 8000\$ par sollicitation directe auprès de donateurs réguliers et d'une entreprise longueuilloise.

Malgré tout, la situation financière de l'AOJM demeure saine, vous serez à même de la constater avec le dépôt de nos résultats financiers. La ministre de la Culture et des Communications s'est même montrée généreuse devant les conséquences de la COVID-19 en nous avançant les premières tranches de notre subvention de fonctionnement annuelle pour la saison 2020-2021 en y ajoutant même une contribution additionnelle de quelques milliers de dollars.

Nous avons aussi demandé, hélas sans succès, une subvention dans le cadre du programme de subventions communautaires MusiComptes TD, qui aurait servi notamment à payer la confection des coffres de timbales et permis l'achat de quelques instruments pour l'orchestre symphonique.

Nous n'avons pas eu l'occasion de dépenser ces sommes l'an dernier, mais la reprise de nos activités dans les conditions avec lesquelles nous devons composer à ce moment-ci entraîne des dépenses plus élevées qu'à leur niveau historique et nous sommes bien parés pour y faire face.

Où allons-nous maintenant?

### **COVID-19, chapitre 3 : la longue et pénible remontée**

Si la fin de la saison 2019-2020 a été brutale et la saison 2020-2021 inexistante, l'organisation de la saison 2021-2022 nous a causé et continue de nous causer bien des maux de tête.

Vu les longs mois écoulés depuis l'arrêt total et brutal de nos activités en mars 2020, nous avons de grandes craintes que plusieurs musiciens aient perdu la motivation de jouer de la musique et faire partie de nos orchestres, et qu'une grande partie ait délaissé la pratique de leur instrument. Nous entrevoyions donc un gros travail de reconstruction de nos ensembles.

Mais depuis que nous avons lancé quelques signaux en vue d'une reprise des activités, nous avons eu l'agréable surprise d'un regain d'intérêt évident de la part d'une grande partie de nos musiciens et les auditions tenues au cours de l'été nous ont amené un nombre presque record de nouveaux candidats.

Au Symphonique, avec 53 musiciens, nous n'atteignons pas encore le seuil prépandémie et il y a des postes vacants qu'il faudra pourvoir pour avoir un orchestre pleinement équilibré et fonctionnel.

Au Junior, en revanche, la récolte a dépassé les espoirs, de sorte que 42 musiciens font partie de cette formation, presque un record. Ce qui est inhabituel, cependant, c'est que plus de la moitié de l'orchestre est composée de nouveaux musiciens, dont plusieurs assez jeunes. Cela pose des défis particuliers pour la cheffe, Nicole Lauzière, qui, heureusement, en a déjà vu d'autres.

Nous avons amorcé il y a 3 semaines une reprise des activités. Mais les mesures sanitaires en vigueur actuellement nous causaient bien des problèmes :

- il n'y avait pas de mesures spécifiques à notre secteur, qui tombait sous les vocables plus généraux de sports et loisirs (pas nécessairement culturels), de sorte qu'on doit naviguer entre des mesures diverses et pas toujours cohérentes sur le nombre de personnes autorisées à se rassembler, la distanciation, le port du masque, le passeport vaccinal, etc.
- Le passeport vaccinal n'étant pas requis pour nos activités, nous choisissons d'appliquer les mesures sanitaires assez strictement afin d'assurer la sécurité de tous.
- Il y a eu et il continue d'y avoir des contraintes sur nos heures d'activités et l'accessibilité aux lieux de répétition à l'école Mgr-Parent, de sorte que nous avons dû relocaliser l'orchestre junior au sous-sol de l'Église Saint-Lambert pour au moins toute la session d'automne (avec un changement du soir de répétitions) et tenir les deux premières répétitions de l'orchestre symphonique dans les studios du Théâtre de la Ville, puisque le Centre de services scolaire Marie-Victorin et la Ville de Longueuil avaient décidé de ne pas ouvrir les plateaux avant le 24 septembre pour se donner le temps de réagir aux directives de la santé publique.
- Cela écourtait notre session d'automne de 3 semaines pour l'orchestre à cordes et 2 pour l'orchestre symphonique.
- Les limites de rassemblement font par ailleurs que nous sommes limités à 25 musiciens par groupe, ce qui nous a forcés à scinder l'orchestre symphonique en trois sous-groupes et l'orchestre à cordes en deux sous-groupes.
- Pour l'orchestre junior, ça signifie pour le moment des demi-répétitions en sectionnelles, un groupe après l'autre.
- Pour l'orchestre symphonique, nous avons commencé de la même manière au Théâtre de la Ville à notre date normale du 10 septembre et, en ayant maintenant accès simultanément à deux locaux à l'école Mgr-Parent depuis le 24 septembre, nous faisons travailler deux sous-groupes par semaine, pour une répétition complète. Chaque sous-groupe vient donc en répétition deux semaines sur trois.
- Ces solutions répondent au premier objectif que le CA s'était donné en autorisant la reprise des activités, soit de permettre aux jeunes de refaire de la musique en groupes.
- Mais les arrangements actuels ne sont pas viables à long terme. D'une part, nous ne répétons pas « en orchestres » et ne pouvons donc pas envisager de présenter des concerts comme tels, pour peur que nous puissions mettre autant de musiciens sur une scène en respectant les mesures de distanciation.
- Pour le Junior, des demi-répétitions ne suffiront pas à monter un programme aussi riche et complet qu'à l'habitude.
- D'autre part, « l'expérience client », si je peux la nommer ainsi, est loin d'être satisfaisante pour nos musiciens, qui n'ont pas retrouvé l'ensemble de leurs collègues ni le plaisir et la motivation de travailler des œuvres en orchestre.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir que nous nous sommes joints à l'Association des orchestres symphoniques du Québec (AOJQ) et aux autres orchestres de jeunes pour faire un « blitz » de lettres aux autorités gouvernementales et sanitaires dans l'espoir de faire clarifier et harmoniser les conditions régissant les activités des orchestres de jeunes, autant en répétitions qu'en concerts, avec celles déjà consenties aux orchestres professionnels et à d'autres secteurs d'activité. La Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ) et l'Alliance des chorales du Québec font de semblables pressions. Nous avons bon espoir d'un changement dans un avenir rapproché, ce qui nous permettrait de reprendre un niveau d'activité plus normal et de consolider notre saison musicale au niveau des concerts, dont le premier doit déjà arriver en décembre.

Ces efforts ont porté fruit avec les annonces d'aujourd'hui! Nous pourrions reconstituer nos orchestres avec jusqu'à 100 musiciens! Nous attendons les détails qui seront dans le décret officiel avant de mesurer toute la latitude dont nous pourrions jouir à nouveau.

Les deux orchestres n'ont pu tenir leurs fins de semaine de formation intensive automnale au Camp musical Père-Lindsay. Celles-ci sont des activités très importantes du point de vue de la préparation musicale, mais aussi pour favoriser l'intégration des nouveaux musiciens et en quelque sorte « souder » musicalement et socialement chaque groupe très tôt dans la saison. Nous allons tenter de les remplacer par d'autres activités de formation intensive en cours de saison.

Nous avons mis en ligne sur notre site web une programmation qui inclut les concerts habituels et, s'ils ont lieu, la participation de nos orchestres au Festival de la relève symphonique et au Festival 2022 de l'AOJQ.

Le grand événement annuel qu'est notre concert de fin de saison à la Maison symphonique de Montréal, provisoirement reporté du printemps 2020 au 15 mai 2021 a dû l'être à nouveau et il est actuellement programmé pour le 22 mai 2022 et, à la suite des annonces d'aujourd'hui, nous avons bon espoir qu'il pourra se tenir dans des conditions proches de celles que nous avons connues dans le passé.

Dans le but d'accroître notre rayonnement et d'intéresser éventuellement de jeunes musiciens à rejoindre nos orchestres, monsieur Dean Williams, un de nos administrateurs, a tenu un kiosque d'information le 26 septembre dernier au Centre culturel Jacques-Ferron de Longueuil, dans le cadre des *Journées de la culture*.

Tout cela pour dire qu'il demeure beaucoup d'incertitude et d'inquiétude sur notre chemin vers un retour à la normalité postpandémie, et que plus que jamais, votre soutien nous est nécessaire et précieux.

### **Plus que jamais, votre soutien nous est nécessaire et précieux**

En effet, si l'AOJM peut débiter saison après saison depuis plus de 46 ans, c'est non seulement en raison du travail et de l'assiduité de ses musiciens de tout âge et de ses chefs, mais en grande partie grâce au travail de ses membres bénévoles.

Nous avons besoin de membres bénévoles :

- Pour faire partie du conseil d'administration et de comités ad hoc (concert bénéfique, comité financement, etc.)
- Encadrer et accompagner les jeunes lors des répétitions, camps, journées intensives et lorsqu'ils participent à des concerts et festivals, ce qui inclut désormais de veiller au respect des consignes sanitaires
- Comme aide à l'organisation et à la réalisation des divers concerts
- Pour soutenir et s'impliquer dans la promotion de notre campagne de financement annuelle
- Obtenir des commandites annuelles en plus des commandites pour les concerts

Vous êtes aussi appelés, chacune et chacun d'entre vous, à devenir des ambassadeurs de l'AOJM et de ses orchestres, car l'AOJM demeure insuffisamment connue en dehors du cercle immédiat de ses membres même après 46 ans. Vous le devenez

- en faisant connaître l'AOJM autour de vous, ce qui nous aide à recruter d'autres musiciens et vendre des billets de concert
- en sollicitant un don ou une commandite auprès de votre employeur ou des commerçants de votre voisinage en échange de publicité dans l'un de nos programmes
- en soutenant nos publications sur les réseaux sociaux et en leur assurant une large diffusion.

En attendant le retour de la nouvelle normalité, nous apprécions vous sentir derrière nous. Vous en témoignez déjà en participant à cette assemblée générale. Vous pouvez aussi nous aider à garder la flamme allumée en encourageant vos jeunes. Réagissez à nos publications. Écrivez-nous un petit mot à l'occasion.

## 6. Dépôt des états financiers 2020-2021

- a. Présentation de l'état sommaire des revenus et dépenses

Sophie Roberge, trésorière, présente les états financiers qui sont le reflet des événements liés à la Covid19.

- Année hors de l'ordinaire;
- Revenus de près de 39 435\$ (subventions du Ministère de la Culture et des dons);
- Pas de cotisations ou autres revenus de concert;
- Dépenses : honoraires des chefs + frais généraux d'administration/location 12 400\$;
- Bénéfice au 31 août 2021 : 27 000\$;
- En très bonne santé financière avec un placement. Avoir de près de 160 000\$.

- b. Questions sur les états financiers

Pas de questions. Jean-Claude Paré remercie Sophie Roberge.

## 7. Élection des administrateurs

Jean-Claude Paré agit comme président d'assemblée et propose de se dispenser d'un comité d'élection et de scrutateurs.

- En vertu de la loi et de nos Règlements généraux, on élit les administrateurs et ceux-ci se distribuent entre eux les postes formels au cours d'une réunion du conseil d'administration qui suit l'AGA
- Il n'y a normalement pas de comité d'élection sauf si le président et la secrétaire de l'assemblée sont eux-mêmes en élection ou si demandé par l'assemblée, ce qui n'est pas le cas cette année. Avec l'assentiment de l'assemblée, Jean-Claude Paré agit donc comme président d'élection et Céline Lalbertie à titre de secrétaire d'élection. Approuvé.
- Vu le nombre relativement restreint de participants à cette assemblée et la nécessité d'utiliser un moyen technologique pour exprimer son vote le cas échéant, Jean-Claude Paré qu'il n'y ait pas de scrutateurs nommés, la secrétaire d'élection étant appelée à recevoir les votes et à en faire le décompte. Approuvé.
- 3 à 12 postes au CA. Par expérience, le CA fonctionne très bien avec 8 membres. Exceptionnellement, 6 ont été comblés à l'issue de l'élection de l'année dernière, en plus de 2 qui continuaient leur mandat de 2 ans, ce qui constituait alors un très beau CA de 8 membres.
- Comme deux des 6 nouveaux administrateurs de l'an dernier ont accepté un mandat d'un an plutôt que 2, il y a donc potentiellement 4 postes à renouveler ou combler cette année. 4 membres ont encore un

an à faire à leur mandat de deux ans, soit Céline Lalbertie, Catherine Tardif, Isabelle Vohoang et Jean-Claude Paré.

- 2 membres terminent leur mandat de deux ans et sont rééligibles : Anne-Marie Brunet et Chantal Harrison. Pour les deux membres terminant un mandat d'un an, seul Dean Williams souhaite solliciter un nouveau mandat.
- Sophie Roberge, quant à elle, qui a été trésorière au cours de la dernière année et présidente il y a quelques années, va nous quitter. Elle nous manquera beaucoup et je la remercie en votre nom de son dévouement à la cause de l'AOJM et particulièrement d'avoir accepté de faire la transition à la trésorerie au cours de l'année en cours.
- Ce sont donc 3 personnes qui sont désireuses de continuer au CA , soit Anne-Marie Brunet, Chantal Harrison et Dean Williams.
- Nous serions donc assurés d'un CA de 7 membres. Nous aimerions combler au moins 1 autre poste, idéalement par un parent du symphonique pour assurer une bonne représentativité des orchestres et un partage des tâches qui ne devient un fardeau pour personne. N'oubliez pas par ailleurs que Sophie et moi avons joint le CA à titre provisoire et il y aurait lieu de maintenir une représentation des membres pour le long terme. Il faut penser à la pérennité de notre Association.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Jean-Claude Paré propose Dean Williams, Chantal Harrison et Anne-Marie, appuyé par Émilie Poirier.

Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare la période de mise en candidature close.

Dean Williams accepte (par procuration) et souhaite un mandat de 1 an.

Anne-Marie Brunet accepte.

Chantal Harrison accepte.

Le président déclare donc Anne-Marie Brunet, Chantal Harrison élues pour un terme de deux ans et Dean Williams pour un terme d'un an.

Le conseil d'administration pour la saison 2021-2022 sera donc formé des personnes suivantes:

Nom	2021-2022
Jean-Claude Paré	2 <sup>e</sup> année du mandat
Anne-Marie Brunet	Nouveau mandat de 2 ans
Céline Lalbertie	2 <sup>e</sup> année du mandat
Chantal Harrison	Nouveau mandat de 2 ans
Catherine Tardif	2 <sup>e</sup> année du mandat
Isabelle Vohoang	2 <sup>e</sup> année du mandat
Dean Williams	Nouveau mandat d'un an

## 8. Précisions sur la saison 2020-2021 et parole aux chefs

Nicole Lauzière mentionne que le début d'année est houleux, avec plus de 60% des musiciens qui sont nouveaux. Il y a eu beaucoup de questionnement concernant les horaires, la répartition entre les jeunes et les plus vieux. Il y a une section avec une répétitrice qui assure plus de motivation aux plus anciens. Lors de la dernière répétition, Nicole Lauzière avait le sentiment que « ça commençait à décoller ». Le début d'année ressemblait à il y a 20 ans (sous-sol de l'église de Saint-Lambert proportion de nouveaux versus anciens, débuts difficiles). Actuellement, la pratique a lieu en deux orchestres distincts qui incluent toutefois toutes les sections. Il devrait être possible de rassembler les deux orchestres prochainement. Outre les 4 bras cassés



depuis le début de l'année, tout le monde est de bonne humeur, les grands prennent les devants pour ranger le matériel et prennent leur rôle au sérieux. L'année est bien partie, ce qui est encourageant.

#### 9. Varia et parole aux membres

Aucun commentaire.

#### 10. Levée de l'assemblée

Jean-Claude Paré remercie pour leur engagement et leur dévouement toutes les personnes qui ont fait partie du CA et qui le quittent, chacune ayant apporté une contribution appréciée, à la mesure des moyens et disponibilités et souvent au-delà.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal Harrison propose la levée de la séance à 20 h 28, appuyée par Marc Aubin.

ADOPTÉ



Jean-Claude Paré  
Président



Céline Lalbertie  
Secrétaire

## ANNEXE A – LISTE DES PRÉSENCES

- Jean-Claude Paré
- Céline Lalbertie
- Chantal Harrison
- Isabelle Vohoang
- Sophie Roberge
- Anne-Marie Brunet
- Catherine Tardif
- Mathieu Massicotte
- William Laurin
- Shuang He
- Noémie Marchand
- Marc Aubin
- Émilie Poirier
- Philip Richard
- Nicole Lauzière
- Clara Akika
- Sophie Arnold
- Rosemarie Lombart
- Jean-Michel Dubois
-